

dyspepsie, la rougeole, etc.; pour un garçon d'hôpital, il a un sens bien plus étendu; pour un professeur de médecine, il signifie l'exclusion de plus de mille maladies.

On ne saurait en aucun cas se soustraire au principe de la relativité universelle. On ne peut parler d'une chose, si elle est intelligible, sans faire entrer dans la notion de cette chose une ou plusieurs autres choses également intelligibles. Dira-t-on, par exemple, qu'une « chaise » est un fait absolu sans relation, qui n'implique aucun opposé, aucun contraire, aucun fait corrélatif? Il n'en est rien. La chaise est l'opposé du « vide », de la situation physique et morale d'une personne qui souffre de l'absence de la chaise. Ce mot peut d'ailleurs, selon les circonstances, avoir un sens plus large et s'opposer à plus de choses, par exemple à une « table », à un « lit », à un « marchepied ». Enfin il peut avoir des contraires encore plus nombreux; il peut, par rapport au genre « siège », s'opposer à un « sofa », à une « ottomane », à un « banc », à un « escabeau », etc. Le sens complet de ce mot reviendra donc à cette phrase : « Je ne demande pas un escabeau, un sofa, etc., mais une chaise. »

CHAPITRE II

DES CLASSES, DES NOTIONS OU DES CONCEPTS.

1. Ces expressions représentent des généralisations qui s'appliquent à des propriétés *simples*, ou à des groupes de propriétés regardées comme liées, comme formant une unité.

Elles s'opposent à ce qu'on appelle les propositions, c'est-à-dire à des généralisations qui portent sur des couples d'objets, en affirmant (ou en niant) leur coexistence.

Nous pouvons identifier ou généraliser certains objets d'après un seul point de ressemblance, par exemple : « rond, chaleur, polarité ». Au point de vue concret, ces généralités s'appellent des classes : « les objets ronds, les objets chauds, les objets polarisés ». Lorsque le point de ressemblance est considéré d'une façon abstraite, « la rondeur, la chaleur, la polarité », l'abstraction prend le nom de notion générale, de concept général, ou simplement de notion et de concept; ces deux mots paraissent s'adapter plus convenablement à une qualité généralisée qu'à l'idée d'un seul objet concret. L'expression « une idée abstraite » est un équivalent pour désigner les qualités communes d'une classe.

Il est impossible de confondre les classes, les notions, qui n'expriment qu'un seul point de ressemblance, avec les propositions qui doivent embrasser au moins *deux* choses. Mais il y a un grand nombre de classes, de notions géné-

rales, qui expriment plus d'un trait commun de ressemblance, par exemple les métaux qui se ressemblent tous sur quatre ou cinq points. La classe « homme » possède encore un bien plus grand nombre de rapports communs. Dans ce cas, la distinction entre la classe ou notion générale, et la proposition, semble s'effacer. La différence ne porte plus alors sur le nombre des propriétés communes, mais sur la façon dont on exprime leur union. Dans la notion, la liaison des propriétés en un seul groupe est un fait acquis, définitif; leur union ne fait plus question. Dans la proposition, au contraire, cette liaison est considérée comme douteuse, et le doute est écarté par une assurance positive, donnée sous forme d'affirmation distincte, et fondée, s'il est nécessaire, sur des preuves.

Voici des exemples de propositions généralisées qui enveloppent deux notions liées entre elles par une affirmation. « La chaleur peut être convertie en force mécanique. » « Les métaux sont les bases des sels. » Dans chacune de ces propositions il y a deux notions distinctes : la notion de la « chaleur », et la notion de « la conversion en force mécanique », la notion des « métaux », et la notion des « bases des sels ». Mais ce n'est pas l'existence des deux notions qui épuise la force de la proposition. Outre les deux notions, la proposition contient l'affirmation que ces deux notions sont ou bien unies ou bien désunies. On suppose que l'auditeur ne sait pas ou doute si les notions « métal et base des sels » doivent coexister; et la proposition en question supprime ce doute, autant qu'une affirmation le peut faire.

Il est évident que ce sont les propositions affirmatives ou conjonctives seules que l'on pourrait confondre avec les notions qui expriment des propriétés doubles. Les propositions négatives, en effet, prononcent la désunion ou la liaison des choses.

Les classes, les notions, les concepts, ont naturellement trouvé leur expression dans les mots, et, pour parler plus exactement, dans les mots généraux.

2. Un grand nombre de notions sont fondées sur un point unique de ressemblance; en d'autres termes, elles ne possèdent qu'un seul attribut, par exemple, blanc, long, dur, étendu, polaire, chaud, plaisir, nombre.

Blanc étant une impression simple, indivisible, les objets qui s'accordent sur ce point, et seulement sur ce point, constituent une classe fondée sur un seul rapport; cette classe n'a qu'un seul attribut. Les notions analogues sont nombreuses. La transparence, la douceur, l'élasticité, la longueur, la forme carrée, la fragilité, la chaleur, les liquides, les corps simples, les justes, les puissants; toutes ces notions reposent sur un trait unique de ressemblance; ce sont des généralités qui ne comprennent qu'une qualité; elles sont toujours considérées comme des effets simples (1).

3. Il y a des notions fondées sur des rapports qui, sans être nombreux, sont plus d'un.

Dans un bon nombre d'idées générales on trouve deux points communs. Une maison est : 1° une œuvre d'art, 2° construite pour donner asile à des êtres vivants ou aux objets qui leur appartiennent. Une ville est : 1° un assemblage de constructions habitées, 2° sous un gouvernement commun. Un aimant est un corps : 1° qui attire le fer, et 2° qui est polarisé.

Comme exemple d'idée générale à trois propriétés, nous citerons l'esprit qui contient trois fonctions distinctes : la

(1) La simplicité, dans quelques-unes de ces notions, est relative à l'usage qui consiste à définir *per genus et differentiam*. Aussi « rond » est une figure plane, avec un caractère spécifique donné dans la définition du cercle. L'introduction des attributs génériques d'une figure plane (extension et figure) associés à la différence spécifique donnerait lieu à une idée complexe ou multiple, la rondeur, le cercle. « Plaisir » est du genre « sentiment »; et a pour différence spécifique une qualité simple: l'association du genre et de la différence donnerait lieu à deux qualités. « Étendu » est absolument simple: parce que c'est le genre le plus élevé, au moins pour le monde extérieur. Cette explication est importante pour la théorie complète de la définition: pour le moment, nous considérons comme simples toutes ces notions où la différence spécifique, qui habituellement est donnée pour définition, est simple. Dans un grand nombre de notions, cette différence spécifique est complexe.

sensibilité, la volonté, l'intelligence. L'affinité chimique a aussi une triple définition : proportions définies, changement de propriétés, production de chaleur.

La définition longtemps admise de l'inflammation énumérerait quatre propriétés : la chaleur, la rougeur, l'enflure, la douleur.

4. Certaines idées générales reposent sur un grand nombre de traits communs. On les appelle espèces naturelles, *infimæ species*, espèces inférieures.

Les corps simples de la chimie : oxygène, soufre, silicium, sodium, or, étain, etc., ont chacun une série de propriétés distinctives. Le nombre de ces propriétés actuellement connues est considérable, et il peut y en avoir un grand nombre d'inconnues. Il y a de dix à vingt propriétés caractéristiques indiquées dans la définition de l'oxygène ; et à peu près autant dans la définition de l'or ou du fer.

De même dans le règne végétal, nous trouvons des idées générales fondées sur un grand nombre de propriétés communes. Les classes appelées « espèces », dans le sens particulier qu'on donne à ce mot en histoire naturelle, ont un grand nombre de caractères ; beaucoup de particularités communes pour la forme, pour le mode de croissance et de développement, pour les produits chimiques, etc. Une description complète du chêne de Bretagne s'élèverait au moins à vingt ou trente caractères.

Dans le règne animal se rencontre à un plus haut degré encore la liaison de plusieurs traits communs à la même classe. Les qualités communes aux éléphants sont très-nombreuses ; une énumération complète de toutes les particularités physiques ou morales de cette espèce exigerait peut-être de soixante à cent articles distincts. Les qualités communes à tous les hommes sont encore plus nombreuses.

C'est dans ces trois grands règnes : minéral, végétal et animal, que se montrent les exemples les plus frappants de la liaison d'un grand nombre de qualités. Les phénomènes les plus compliqués connus en dehors de ces espèces natu-

relles ne dépassent pas un nombre relativement petit de caractères. Ainsi la mort, même la plus compliquée dans ses causes, ne peut pas être caractérisée par beaucoup plus de cinq ou six particularités distinctives.

5. Les notions ou les classes sont plus ou moins générales : de là dérive un système gradué de classification, avec une nomenclature qui exprime la relation de chaque classe avec les classes supérieures et les classes inférieures. Ce système de classification s'applique aussi aux abstractions qui correspondent aux classes.

Le mot *genre* et le mot *espèce* expriment chacun un degré de cette classification.

La classe « homme » a un certain degré de généralité : elle a l'extension de la race humaine ; elle connote ou exprime les rapports de tous les êtres humains, les qualités nécessaires pour être admis dans ce groupe. La classe « animal » est encore plus vaste : elle renferme, outre les hommes, un grand nombre d'autres êtres, tous ceux que d'un seul mot on appelle les brutes. La classe la plus générale est appelée « genre », par rapport à la plus limitée, qui est appelée « espèce ». Mais il y a des classes plus générales encore que la classe des animaux, par exemple la classe des « êtres organisés », qui comprend à la fois les animaux et les plantes. Si l'on donne à cette classe plus générale le nom de genre, les animaux et les plantes peuvent alors être considérés comme des espèces. Et de même il y aura encore un genre plus élevé, celui des corps matériels, qui comprendra comme espèces distinctes : d'une part, les corps organisés ; de l'autre, les substances inorganiques.

La justice est comprise dans une classe plus générale, la vertu ; la vertu, dans une classe plus générale encore, les actions humaines. La raison est une espèce parmi les facultés intellectuelles, qui constituent un genre, et ce genre lui-même est une espèce par rapport aux facultés mentales, qui constituent un genre plus élevé.

Le cercle est une espèce dans le genre des lignes courbes

La géométrie est une espèce dans le genre des sciences mathématiques; les mathématiques, une espèce dans le genre plus élevé encore des sciences.

Si nous n'avions pas d'autres termes à notre disposition pour la classification graduée des groupes d'objets que les deux mots genre et espèce, qui nous viennent de la philosophie grecque, nous ne pourrions que les échanger sans cesse l'un contre l'autre du haut en bas de l'échelle; ces mots ne signifieraient pas autre chose que le rapport de généralité des deux classes mentionnées, le genre étant toujours plus général que l'espèce. Mais dans l'histoire naturelle, où il y a une longue série de gradations successives, on a imaginé de même une longue série de termes qui correspondent à tous les échelons, et chacun d'eux est employé uniformément pour un degré distinct. « Genre et espèce » sont eux-mêmes attribués à une place fixe qu'ils conservent toujours. L'homme, le cheval, le chien, le chat, sont des espèces et ne peuvent être autre chose : les classes qui les comprennent sont des genres et ne sauraient recevoir d'autre désignation.

Dans la botanique, par exemple, il y a quatre divisions principales et fixées une fois pour toutes : — ce sont les CLASSES, les FAMILLES ou ORDRES NATURELS, les GENRES et enfin les ESPÈCES. Les *dicotylédons* constituent une classe; les *renonculacées*, une famille; l'*anémone* est un genre; l'*anémone nemorosa* est une espèce. Dans certains cas particuliers, on introduit des sous-divisions, des degrés intermédiaires entre ces quatre divisions principales. Les classes sont divisées en sous-classes; les ordres naturels sont divisés et subdivisés en *sous-ordres*, *tribus*, *sous-tribus*, *divisions*, *subdivisions*; les genres en *sous-genres*, *sections* et *sous-sections*; les espèces elles-mêmes peuvent avoir au-dessous d'elles les *variétés*. La détermination complète de ces subdivisions produit un total de quarante degrés.

Dans la zoologie, les premières divisions ou *sous-règnes*, *vertébrés*, *mollusques*, etc., sont subdivisées en CLASSES

(les mammifères), SOUS-CLASSES (les monadelphes), ORDRES (les primates), SOUS-ORDRES (les singes), GENRES, ESPÈCES (le chimpanzé).

En dehors de l'histoire naturelle et d'une ou deux autres sciences de classification exacte, comme la médecine, les mots de genre et d'espèce conservent leur caractère mobile. « Crime » sera un genre par rapport aux espèces particulières de crimes : la trahison, le meurtre, la calomnie, le vol, le parjure, etc. « Droit » est un genre par rapport aux différentes espèces de droits : il est lui-même une espèce par rapport à un genre plus élevé, « les choses que l'on réclame ». (V. G.-C. Lewis, *Explication des termes politiques*, p. 7.)

6. D'après le principe de la relativité, chaque classe a sa classe ou ses classes corrélatives; chaque notion a sa notion corrélatrice, notion non moins réelle qu'elle l'est elle-même.

Nous n'avons que peu de mots à ajouter sur ce sujet. La loi de relativité, si elle est vraie, doit l'être sans exception et sans réserve. Nous ne pouvons former une classe sans diviser la totalité des choses en deux moitiés, une moitié comprise sous la classe, une moitié qui reste en dehors. Lorsque, par exemple, nous mentionnons la classe des figures circulaires dans le genre des figures planes, notre distinction suppose l'existence de certaines autres figures triangulaires, ovales, en spirale, etc., qui constituent les groupes corrélatifs. La classe des vertus suppose une autre classe, suivant le genre que l'on considère; s'il s'agit du genre des actions appréciées conformément à leur moralité, c'est-à-dire à l'idée du bien et du mal, la négative ou la classe corrélatrice sera le vice. Parle-t-on des plantes, la classe exclue ou niée sera la classe des animaux ou celle des corps matériels en général. La classe des saveurs amères correspondra à la classe des saveurs douces ou astringentes, s'il est question des sensations du goût; s'il est question des sensations en général, la classe des saveurs

amères aura pour corrélatif l'ensemble des autres sensations du goût et des sensations de tous les autres sens.

De la même façon, chaque idée abstraite doit avoir une idée corrélatrice, qui en est la contre-partie, et qui doit être une réalité, si la première idée est réelle. La longueur (dans le genre de la dimension) s'oppose à la largeur et à l'épaisseur. La justice, si elle est une notion réelle, s'oppose à une réalité correspondante, l'injustice. L'affinité s'oppose ou bien à l'indifférence; ou bien à la répulsion, ou bien à l'une ou à l'autre. Si le mot force a un sens distinct, elle doit avoir un corrélatif réel dont le sens changera selon qu'aura changé le premier terme lui-même. Ainsi la force peut être conçue comme opposée à l'inaction, au repos, ou bien comme opposée à la matière.

Des notions qui se présentent sous forme de propositions.

7. Dans beaucoup de cas, les propositions semblent nous fournir des connaissances réelles, mais en réalité elles ne le font pas : parce qu'elles ont pour caractère non de lier en une seule affirmation deux choses distinctes, mais seulement d'indiquer, de désigner une classe, une notion, un concept. Cette confusion est la source de beaucoup d'erreurs.

Dans la proposition : « Un triangle est une figure à trois côtés, » nous avons la forme extérieure, mais non la réalité d'un prédicat. Dans la proposition : « La pyramide est la forme de construction la plus solide, » il y a à la fois l'apparence et la réalité d'un prédicat. Dans le premier cas, nous ne lions par l'affirmation qu'un nom et une chose ; nous donnons une instruction verbale, nous déterminons le sens d'un mot. Dans le second cas, nous lions deux choses distinctes ; nous déterminons un fait particulier de l'ordre de la nature, à savoir que partout où nous trouvons un édifice en forme de pyramide, nous avons devant nous une construction de la plus grande solidité.

Le premier exemple donné : « Un triangle est une figure à trois côtés, » peut être pris comme type d'une grande quantité d'affirmations apparentées ; on les appelle propositions verbales, définitions, et aussi jugements analytiques ou explicatifs. Ainsi « la justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû » est une proposition verbale, une définition, un jugement analytique ; elle nous apprend que, lorsque nous sommes en présence du fait social qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, le seul mot à employer pour désigner ce fait est le mot « justice » ; et réciproquement, lorsque le mot « justice » est prononcé, le fait désigné par ce mot peut être exprimé autrement par l'expression développée : « donner à tous ce qui leur est dû ». D'un côté, les propositions verbales nous apprennent quel nom il faut appliquer à une chose donnée ; d'autre part, elles nous enseignent le sens d'un mot donné.

Par opposition à ces propositions formelles et verbales, la proposition véritable est une proposition réelle, une affirmation (ou une négation) de rapport, un jugement synthétique ou ampliatif ; enfin une déclaration touchant l'ordre de la nature.

Dans les propositions verbales qui affirment l'accord d'un nom avec une notion simple et réduite à un seul trait de ressemblance, il est rare que l'on commette des erreurs. C'est dans les questions subtiles et compliquées que les propositions verbales donnent lieu à des confusions : par exemple, dans les allégations de Butler sur la conscience et le droit. C'est dans les sujets que nous ignorons qu'il nous arrive de nous tromper en prenant pour la liaison de deux choses ou de deux faits ce qui n'était que la simple exposition du sens d'un mot. Une telle ignorance ne ressort pas de la juridiction de la logique, qui doit seulement nous recommander d'être défiant à l'égard du caractère ambigu et décevant de la proposition verbale.

« Homère a écrit l'Iliade » est une proposition purement verbale, car nous ne savons d'Homère qu'une chose, c'est qu'il est l'auteur de l'Iliade. Nous n'avons aucun sens à

attacher au sujet de la proposition, « Homère », si ce n'est précisément le prédicat « écrivit l'Iliade ». L'affirmation revient donc ici à dire que l'auteur de l'Iliade s'appelait Homère.

« L'instinct est une science innée », voilà encore une proposition verbale. Si elle nous apprend quelque chose de plus que le simple mot instinct, c'est qu'elle substitue à une notion confuse et vague une détermination précise de la nature de l'instinct. Toute définition de mot a le même caractère : elle précise le sens ; elle peut par conséquent faire quelque chose de plus que donner une leçon de langage. Tel est le résultat de l'importante fonction remplie par les mots généraux, qui assimilent et unissent des éléments épars.

Si avec Darwin et Spencer on dit : L'instinct est une expérience antérieure transmise par l'hérédité, on énonce une proposition réelle, car le prédicat est ici un fait entièrement nouveau, qui n'était en aucune façon contenu dans l'idée du sujet.

« La conscience exerce une autorité souveraine sur les actions des hommes, » voilà encore une proposition verbale. Lorsque nous recherchons le sens, la connotation ou la définition de la conscience, nous trouvons que l'autorité est le fait essentiel qui la caractérise ; supprimez cette autorité, et la conscience n'existe plus. Mais il peut y avoir un grand nombre d'affirmations *réelles* au sujet de la conscience. Nous pouvons déclarer qu'elle est une faculté simple de l'esprit, une faculté complexe ou dérivée, le représentant de la divinité dans l'esprit humain. Nous pouvons dire qu'elle existe chez tous les hommes, ou, au contraire, qu'elle fait défaut chez quelques-uns ; qu'elle manque à tous les animaux ; qu'elle est le fondement de la société humaine ; qu'elle constitue la plus haute dignité de l'homme.

« La matière est inerte, » voilà une proposition verbale ; on ne fait dans cette phrase que répéter la qualité essentielle de tout corps matériel. Des propositions réelles rela-

tives à la matière seraient les suivantes : « La matière est ou n'est pas éternelle ; elle est indestructible ; elle n'est jamais en repos ; elle est de différentes espèces ; elle gravite ; elle manifeste soit des affinités, soit des répulsions. »

« La justice est honorable, » « la vertu est aimable, » sont des propositions réelles, si l'on suppose que des sentiments d'approbation ne sont pas nécessairement compris dans les idées que nous nous formons de ces qualités.

« Les sensations indifférentes n'appellent jamais l'attention par elles-mêmes », voilà une proposition verbale. Le prédicat « ne pas appeler l'attention » a le même sens que le sujet « sensations indifférentes ». Être indifférent, ne pas exciter notre attention, ce sont des notions que sépare à peine une nuance de sens. Il peut arriver cependant que l'emploi du prédicat puisse aider une personne peu instruite à comprendre mieux et dans toute sa force la signification du sujet.

« La souveraineté est l'autorité d'un homme ou de plusieurs hommes sur les autres, » voilà encore une proposition qui n'est que la définition du mot souveraineté ; elle est par conséquent une proposition verbale. Toutes les hypothèses invoquées pour expliquer l'origine réelle ou la légitimité du pouvoir souverain seront, au contraire, des propositions réelles.

8. Lorsqu'une notion a *plusieurs* attributs communs, l'expression de cette notion peut avoir l'apparence d'un prédicat réel, bien que le prédicat soit purement verbal.

« Une maison est faite pour servir d'habitation » n'est pas une proposition réelle. « Habitation » constitue en effet un des éléments, sinon tous les éléments du mot maison. Quiconque sait ce qu'est une maison, connaît aussi le fait exprimé dans la proposition énoncée ci-dessus.

« L'esprit est intelligent » est encore une proposition verbale ; le prédicat répète seulement ce qui était déjà compris dans l'idée du sujet. La connotation, ou signification